

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.

Ali Bongo Ondimba, président de la République :

"Omar Bongo Ondimba nous a légué un pays dont les bases solides et enviées à l'international permettent au peuple gabonais de se projeter vers l'avenir. Le temps n'efface pas les traces laissées par les grands hommes".

Sylvia Bongo Ondimba, Première dame :

"(...) L'égalité des sexes est un enjeu qui ne concerne pas uniquement les femmes, mais constitue un jalon essentiel de notre vivre-ensemble avec, au cœur, le respect des droits humains".

Alain-Claude Bilie-By-Nze, ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Porte-parole du gouvernement :

"Face à la crise entre la Russie et l'Ukraine et pour freiner la montée des prix des produits de première nécessité, le gouvernement a décidé de mettre en place une politique qui subventionne le blé et les produits pétroliers".

Guy-Patrick Obiang Ndong, ministre de la Santé et des Affaires sociales :

"La CNSS est en situation de cessation de paiements et le gouvernement se devait de réagir. Il fallait stopper l'hémorragie et c'est pour cette raison que l'administration provisoire qui a été mise en place rendra publics, de manière mensuelle, les rapports de gestion des fonds alloués".

Léon-Armel Bounda Balonzi, ministre des Travaux publics :

"La problématique des inondations dans le Grand Libreville se pose avec acuité, d'où la mise en œuvre de ce programme (Ndlr : nettoyage des bassins-versants encore non aménagés) qui vise à débarrasser les bassins-versants de tout ce qui les encombre".

Yves-Fernand Mamfoumbi, ministre du Commerce et des Petites et moyennes entreprises :

"Si la Confédération patronale gabonaise (CPG) est l'instrument qui permet aujourd'hui de réunir de grandes entreprises connaît une crise, la sagesse commande qu'on en tienne compte..."

Gestion financière du Covid-19 : publication du rapport du gouvernement dans les jours à venir

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

C'est plus qu'une question de semaines, voire de jours. D'ici le mois prochain, le gouvernement devrait publier, en effet, le rapport sur la gestion financière de la crise sanitaire. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le Porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, au cours de la conférence de presse qu'il a conjointement animée, le 9 juin dernier, à l'auditorium de la Maison Georges-Rawiri, avec son collègue de la Santé, Dr Guy-Patrick Obiang Ndong.

Faut-il y voir un quelconque lien de causalité entre cette annonce et les récentes exigences du Fonds monétaire international (FMI) ayant conditionné un nouveau décaissement de 124 milliards de francs au Gabon à la publication, justement, du rapport sur les dépenses publiques en matière de lutte contre la Covid-19 ? Que



Le porte-parole du gouvernement, Alain Claude Bilie-By-Nze, lors d'une récente sortie.

enni, a-t-il clamé ! Et d'avancer : "Nous nous sommes engagés à un certain nombre de choses et nous n'hésiterons pas à les rendre publiques. Mais, nous n'avons pas là-dessus des injonctions à recevoir pour nous dire de publier le rapport demain ou après-demain. J'ai discuté avec mes collègues en

charge de ce dossier, la ministre de l'Économie et celle du Budget. Il y avait un certain nombre d'éléments techniques à apprécier et à régler. Toutes les deux étaient aux assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale. À leur retour, elles se sont attelées à chauffer l'élaboration de la loi de

Finances. Ce travail étant terminé, une fois que tout sera prêt, elles publieront. Il n'y a aucun problème là-dessus !" Quoi qu'il en soit, a-t-il indiqué, le gouvernement agit en toute responsabilité et le rapport répondra aux exigences de transparence.

La Semaine

Challenge à hauts risques

Il est indéniable que l'actualité de la semaine écoulée a été davantage marquée par les mesures de l'Exécutif relatives à la situation plus que préoccupante de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Celles-ci ont été prises lors du Conseil des ministres qui s'est tenu mardi. Même si au cours de ces assises, a également été adopté le projet de loi de finances rectificative 2022.

Avant de revenir sur la CNSS, rappelons que d'autres faits et événements ont aussi été enregistrés dans l'actualité des sept derniers jours. On notera entre autres : le séjour du chef de l'Etat à Franceville, à l'occasion de la commémoration du 13^e anniversaire du décès du président Omar Bongo Ondimba ; la conférence de presse conjointe du ministre d'Etat Alain-Claude Bilie-By-Nze, par ailleurs porte-parole du gouvernement, et son collègue Dr Guy Patrick Obiang Ndong (Santé et Affaires sociales) ; etc.

Pour dire un mot sur la conférence de presse des membres du gouvernement, on soulignera que celle-ci a essentiellement porté sur les principales mesures prises en Conseil des ministres. Occasion également d'aborder certaines préoccupations du moment, telle que la flambée des prix des produits de première nécessité, en dépit de la politique mise en place par le gouvernement pour endiguer ce phénomène qui assèche de plus en plus le panier de la ménagère gabonaise. Preuve que le gouvernement doit faire davantage.

Revenons maintenant à la CNSS. Face à la crise profonde qui compromet l'avenir de cette société publique, l'Exécutif a décidé de dissoudre son Conseil d'administration et mettre fin aux fonctions des membres de sa Direction générale. Tout comme la mise en place d'une administration provisoire, sur une période de 12 mois, et l'institution d'un Conseil de surveillance et de contrôle.

L'administration provisoire dont le responsable a d'ailleurs pris ses fonctions jeudi, est chargée d'assurer l'administration, la gestion et la réforme de la CNSS. Et le Comité de surveillance et de contrôle est, quant à lui, un organe d'appui à l'exercice du pouvoir de contrôle de l'Etat sur les actes de gestion des organismes de protection sociale. Tous les regards sont donc désormais tournés vers l'administrateur provisoire qui a là, un défi que d'aucuns qualifient de "challenge à haut risque", au regard des enjeux de la réforme et des grincements des dents qu'elle ne manquera pas d'entraîner. S'il réussit, personnel, retraités et travailleurs actuels seront sauvés. S'il échoue, tout s'effondrera.

Déjà que nombre d'internautes rappellent le sort qu'ont subi d'autres structures publiques placées sous administration provisoire : la plupart, sinon toutes, sont aujourd'hui en liquidation. Croisons donc les doigts !

ONDOUBA'NTSIBAH